



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Examen professionnel d'accès au grade
de SAENES classe exceptionnelle
SESSION 2025**

RAPPORT DU JURY

Nombre de postes : 10

Nombre d'inscrits : 21

Nombre de candidats ayant déposé leur RAEP : 16

Nombre d'admissibles : 8 (7 présents)

Nombre d'admis : 4

	Inscrits avec dépôt du RAEP	Admissibles	Candidats admis Liste principale	Candidats admis liste complémentaire
Nombre d'hommes	1	1	0	0
Nombre de femmes	15	7	4	0

Origine professionnelle	Inscrits avec dépôt du RAEP	Admissibles	Admis LP
Rectorat	4	2	1
DSDEN	1	0	
Université	3	2	1
EPLÉ	2	1	1
CNED	3	1	0
Canopé	3	2	1

	Note la + haute	Note la + basse	Moyenne	Seuil d'admissibilité /admission
Dossier RAEP	15	5	9,10	24 sur 60
Oral	18	3,5	11,10	97 sur 160

5 candidats n'ont pas respecté les consignes du dossier RAEP concernant l'anonymat des pages et/ou des annexes fournies.

Lien vers le journal officiel :

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=aTq0tOjWrbpgZVMOmNta8v00OY2r1ad3LaVmnStGvQ=>

.../...

L'examen consiste pour l'admissibilité, en la présentation d'un dossier Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP), et pour l'admission, en un entretien oral.

Le RAEP est coefficienté 3.

L'entretien est coefficienté 5.

Le jury a pu parfois avoir le sentiment que le candidat considérait l'obtention du concours comme un dû. Sentiment qui a pu être renforcé par le faible nombre de candidats pour le nombre de postes ouverts. Il n'en est rien puisque seuls 4 candidats ont été admis pour 10 postes proposés.

S'agissant du RAEP, le jury apprécie tout à la fois la qualité du dossier, la cohérence du parcours professionnel et l'expérience du candidat, sa formation, initiale et continue, ainsi que sa projection sur le grade de SAENES classe exceptionnelle.

Les candidats veilleront à l'anonymat du dossier présenté ainsi que des pièces éventuellement produites. L'ensemble des pièces présentées fait l'objet d'une appréciation par le jury.

Le rapport produit gagnera à éviter un plan chronologique, par ailleurs observable dans le tableau récapitulatif des fonctions occupées.

Les acronymes seront développés et les emplois, fonctions ou services présentés dans le tableau «votre expérience professionnelle», gagneront à être étayés dans la colonne «compétences acquises».

S'agissant de l'entretien, une présentation sans notes, respectant les 5 minutes imparties, peut être valorisée. Les candidats veilleront à ce que leur présentation ne soit pas une simple redite de leur rapport.

Le jury a accueilli favorablement les candidats, sortant des missions usuelles et présentant des compétences acquises qui leur permettaient de se projeter dans les attendus d'un SAENES classe exceptionnelle.

Lors des échanges, faire preuve de méthodologie dans l'approche des réponses est apprécié, de même qu'une solide connaissance des bases de la fonction publique. Par ailleurs, montrer que l'on s'intéresse aux grands sujets d'actualité pouvant impacter les missions du service public, est un gage d'ouverture.

Guillaume STOLL

Président du jury